

Comment devenir une association adhérente à l'UDAF ?

(extrait du document "Le fonctionnement des UDAF" par application du Code de la Famille et de l'Aide Sociale, de la Loi du 11 juillet 1975, du Décret d'application du 26 mars 1976 et des statuts de l'UNAF et des UDAF - Assemblée générale de Brest du 22 juin 1997)

L'UDAF peut agréer, en qualité d'association familiale, une association qui répond aux critères énoncés par l'article 1er du Code de la Famille et de l'Aide Sociale, et qui est déclarée depuis **six mois au moins** (articles 1er et 4 du Code de la Famille).

Le délai des six mois d'existence légale s'applique également aux associations adhérentes à un mouvement familial agréé par l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).

A le caractère d'association familiale, une association créée dans le cadre de la loi du 1er juillet 1901,

- ***Qui groupe au principal***

des familles constituées par le mariage et la filiation légitime ou adoptive ;
des couples mariés sans enfant ;
toutes personnes physiques soit ayant charge légale d'enfants, par filiation ou adoption, soit exerçant l'autorité parentale ou la tutelle sur un ou plusieurs enfants dont elles ont la charge effective et permanente.

et qui a pour but essentiel, la défense des intérêts matériels et moraux, soit de toutes les familles, soit de certaines catégories d'entre elles".

- ***L'adhésion***

L'adhésion des familles à une association familiale est un acte personnel et identifié.

Elle ne peut être la conséquence, ni le corollaire de l'adhésion à une autre association, elle-même membre de ladite association,

elle se traduit par l'établissement en double exemplaire d'un bulletin d'adhésion signé d'un représentant légal de la famille. Le premier volet est destiné à la famille adhérente, le second volet est conservé par l'association.

Chaque famille adhérente est tenue au paiement d'une cotisation annuelle qu'elle verse directement à l'association. Cette cotisation est distincte du service rendu par l'association à l'adhérent.